



Le travail enrichit l'homme.

LE DÉFENSEUR

Travail, Solidarité, Justice.

DROITS DE L'HOMME

Journal du Peuple et de la Démocratie radicale, quotidien, politique et social.

Vente et Adm. : 55, rue de la Bourse.

ABONNEMENT : Lyon... Un mois, 2 f. 50 c.; — trois m., 5 f. 50 c.; — six m., 10 fr.
Départ... Un mois, 2 f. 25 c.; — trois m., 6 f. 50 c.; — six m., 13 fr.

ANNONCES ANGLAISES, 50 cent. la ligne.

UNE
ASSEMBLÉE CONSTITUANTE
s'il vous plaît ?

LE

NUMÉRO EXCEPTIONNEL

du DÉFENSEUR DES DROITS DE L'HOMME
n'a pu paraître aujourd'hui.
Le jour de sa publication
sera indiqué incessamment.

57

BÉRANGER

On a trop oublié les services rendus à la liberté par Béranger, l'illustre chansonnier national. On peut lui reprocher, avec juste raison, d'avoir exalté la gloire de l'Empire; mais c'était par haine contre l'étranger qui nous avait ramené les Bourbons, dont la révolution de 1830 a fait justice.

Mais dans des chants immortels et incomparables, il a fêtré les agissements de ce soi-disant gouvernement de la légitimité qui n'est que l'oppression du peuple par des courtisans et par les jésuites, — régime auquel certaines gens voudraient nous ramener.

Lui aussi a été l'objet de poursuites acharnées par les parquets d'alors : il a subi l'amende, la prison, des persécutions de toutes sortes.

Mais les pouvoirs qu'il a combattus sont tombés, ne laissant que mépris après eux : lui et ses chansons sont immortels.

Notre jeune génération ne connaît pas assez ce grand poète qui a tant remué la fibre nationale. Nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré de publier, cha-

que semaine, une de ses spirituelles chansons, et qu'ils y puiseront plus d'un enseignement utile pour les circonstances présentes.

LES DIX MILLE FRANCS

La Force, 4829.

AIR : T'en souviens-tu ?

Dix mille francs, dix mille francs d'amende !
Dieu ! quel loyer pour neuf mois de prison !
Le pain est cher et la misère est grande,
Et pour longtemps je dine à la maison.
Cher président, n'en peut-on rien rabattre ?
« Non, non, jeûnez, et vous et vos parents.
« Pour fait d'outrage aux enfants d'Henri-Quatre

« De par le roi, payez dix mille francs ! »

Je paierai donc ; mais, las ! que va-t-on faire
De cet argent que si bien j'emploierais ?
D'un substitut sera-t-il le salaire ?
D'un conseiller paiera-t-il les arrêts ?
Déjà s'avance une main longue et sale :
C'est la police et ses comptes courants.
Quand sur ma Muse on venge la morale,
Pour les mouchards comptons deux mille francs.

Moi-même ainsi partageant ma dépouille,
Sur mon budget portons les affamés,
Au pied du trône une harpe se rouille,
Bardes du sacre, êtes-vous enrhumés ?
Chantez, messieurs, faites pondre la poule ;
Envahissez croix, titres, biens et rangs.
Dût-on encor briser la sainte ampoule,
Pour les flatteurs, comptons deux mille francs.

Que de géants là-bas je vois paraître !
Vieux ou nouveaux, tous nobles à cordons :
Fiers de servir, ils font au gré du maître
Signes de croix, saluts ou rigodons.
A tout gâteau leur main fait large entaille,
Car ils sont grands, même infiniment grands.
Ils nous feront une France à leur taille,
Pour ces laquais comptons trois mille francs.

Je vois briller chapes, mitres et crosses,
Chapeaux pourprés, vases d'argent et d'or,
Couvents, hôtels, valets, blasons, carrosses.
Ah ! saint Ignace a pillé le trésor.
De mes refrains l'un des siens qui le venge
Promet mon âme aux gouffres dévorants ;
Déjà le diable a plumé mon bon ange.
Pour le clergé comptons trois mille francs.

Vérifions, la somme en vaut la peine :
Deux et deux quatre ; et trois sept ; et trois dix.
C'est bien leur compte. Ah ! du moins La Fontaine

Sans rien payer fut exilé jadis.
Le fier Louis eût biffé la sentence
Qui m'appauvrit pour quelques vers trop francs.
Monsieur Loyal, délivrez-moi quittance ;
Vive le roi ! voilà dix mille francs.

NEUF MOIS DE PRISON

ET

3,000 FRANCS D'AMENDE

Est-ce croyable ???

L'Égalité devant la loi.

C'est la plus belle conquête des temps modernes, on est fier de pouvoir se dire : Je suis devant la loi l'égal de M. de Cric-Crac.

Sous nos pères, cela n'était pas ainsi, on était égaux devant la mort, mais jamais devant la loi, voilà le progrès.

Quand je dis qu'on était égaux devant la mort, c'est une manière de parler ; car quand le père de M. de Cric-Crac est mort, il y avait plus de prêtres à son enterrement qu'à celui du père Friquet ; son cercueil était plus beau, mais enfin ils étaient égaux devant le néant. Le noble ne pouvait pas plus soulever son suaire doré que le pauvre ne pouvait faire craquer ses planches de sapin.

Nous avons entendu le dialogue suivant :

JEAN BENEY : Mais si tous les Français sont égaux devant la loi, faudrait démontrer cela.

JACQUES BONNEFOI : Ce n'est pas difficile. Tu as un voisin qui te vole, tu le dénonces à M. le juge ; on fait une enquête, on trouve des

objets qui sont à toi, il est condamné.

Que ce soit toi ou bien M. le baron qui soit volé, le voleur est puni de la même manière, ce qui prouve que la loi ne s'incline pas devant les titres.

— Mais pourtant il y a, l'an passé, le père Jaquinot et père Grosminet qui avaient été tous les deux accusés d'avoir injurié M. le Maire dans l'exercice de ses fonctions ; ils ont été condamnés tous les deux à la prison.

Le père Jaquinot, qui est un vieux richard, en a rappelé ; il a été acquitté. Le père Grosminet, qui n'avait pas d'argent pour en rappeler, a fait sa prison.

Cela n'a pas l'air d'être de l'égalité devant la loi.

BONNEFOI : Tu n'es qu'un imbécile ; si Grosminet était allé en appel, il aurait été acquitté comme le père Jaquinot.

JEAN BENEY : Mais, puisque je te dis qu'il n'avait pas d'argent.

— Eh bien ! il fallait réclamer l'assistance judiciaire.

— Il l'a réclamée, mais on lui a demandé de prouver qu'il ne payait pas d'impôt, qu'il était un honnête homme insolvable.

Il pouvait bien prouver qu'il était honnête homme, mais il ne pouvait prouver qu'il était insolvable.

— Eh bien ! il fallait emprunter de l'argent pour en appeler.

— Il a été en demander à M. Ta-

34 FEUILLETON

LES

MYSTÈRES

DU PEUPLE

HISTOIRE

D'UNE FAMILLE DE PROLÉTAIRES

A TRAVERS LES AGES

par Eugène SUE

INTRODUCTION

Le Casque de Dragon, — L'anneau du Forçat, ou la Famille Lebrenn

1848-1849

CHAPITRE XI

Comment la famille du marchand de toile, Georges Duchêne et son grand-père assistèrent à

une imposante cérémonie et à une touchante manifestation, au cri de vive la République !
— Comment le numéro onze cent vingt, forçat au bagne de Rochefort, fut menacé du bâton par un argousin et eut un entretien avec un général de la république et ce qu'il en advint.
— Ce qu'étaient ce général et ce forçat.

(Suite.)

En effet... je le suis... et beaucoup, répondit le général visiblement décontenancé par le sang-froid et l'aisance du forçat. Les révolutions amènent souvent des circonstances si bizarres...

— Des circonstances bizarres ?...

— Sans doute, reprit le général ; celle où nous nous trouvons tous deux aujourd'hui, par exemple.

— Oh ! nous avons déjà épuisé cette apparente bizarrerie du sort, monsieur, reprit le marchand en souriant. Que sous la république, moi, vieux républicain, je sois aux galères, tandis que vous, républicain... de date un peu plus récente, vous soyez devenu général... cela est en effet bizarre... nous en sommes convenus... Mais ensuite ?

— Mon embarras a une autre cause, monsieur.

— Laquelle ?

— C'est que... répondit M. de Ploaer-nel en hésitant.

— C'est que ?...

— J'ai demandé...

— Vous avez demandé... quoi, monsieur ?

— Et obtenu...

— Ma grâce, peut-être ! s'écria M. Lebrenn. C'est charmant !

Et il y avait une coïncidence si comique dans ce trait de mœurs politiques, que le marchand ne put s'empêcher de rire.

« Oui, monsieur, reprit le général, j'ai demandé, obtenu votre grâce... vous êtes libre... J'ai tenu à honneur de venir moi-même vous apporter cette nouvelle.

— Un mot d'explication, monsieur, reprit le marchand d'un ton digne et sérieux. Je n'accepte pas de grâce ; mais, quoique tardive, j'accepte une justice réparatrice...

— Que voulez-vous dire ?

— Si lors de la fatale insurrection de juin j'avais partagé l'opinion de mes frè-

res qui sont ici au bagne avec moi, je n'accepterais pas de grâce ; après avoir agi comme eux, je resterais ici comme eux et avec eux !...

— Mais cependant, monsieur... votre condamnation...

— Est inique ; en peu de mots, je vais vous le prouver... A l'époque de la prise d'armes de juin, l'an passé, j'étais capitaine dans ma légion ; je me rendis sans armes à l'appel fait à la garde nationale, et là, j'ai déclaré haut, très-haut, que c'est sans armes que je marcherais à la tête de ma compagnie, non pour engager une lutte sanglante, mais dans l'espoir de ramener nos frères qui, exaspérés par la misère, par un déplorable malentendu, et surtout par d'atroces déceptions, ne devaient pourtant pas oublier que la souveraineté du peuple est inviolable, et que tant que le pouvoir qui la représente n'a pas été légalement accusé, convaincu de trahison... se révolter contre ce pouvoir, l'attaquer par les armes au lieu de le renverser par le suffrage universel, c'est se suicider ; c'est porter atteinte à sa propre souveraineté. La moitié de ma compagnie a partagé mon avis, suivi mon exemple ; et pendant que d'autres ci-

belion, son notaire, qui lui a dit : « Je vais te procurer un prêteur. » Pendant qu'il cherchait, les heures marchaient, le délai était expiré, et il n'a pu en rappeler.

Tu vois que pour que l'égalité devant la loi existe, il faut de l'argent pour le prouver.

Le père Jaquinot a été acquitté et le père Grosminet a fait sa prison.

— Allons, allons, ce sont des théories de communards, de pétroleurs; tu as lu de mauvais livres; peut-être Jules Simon, le libre penseur.

J. FLORENTIN.

Dépêches télégraphiques

Paris, 10 août, soir.

Assemblée nationale. — L'ensemble de la loi départementale est adopté par 519 voix contre 129.

M. Lambrecht présentera incessamment un projet complémentaire pour le département de la Seine.

— La commission du budget a rejeté aujourd'hui, à une grande majorité et définitivement, le droit de 20 0/0 sur les matières premières.

Versailles, 10 août soir.

Les drawbacks et l'impôt de 20 0/0 ont été définitivement repoussés par la commission du budget; elle discute le droit fixe.

Paris, 11 août.

Le Journal des Débats, confirmant que la commission du budget a rejeté par 19 voix contre 8, hier, le droit de 20 0/0 sur les matières premières, ajoute qu'on substituera au projet de M. Pouyer-Quertier la taxe de 3 0/0 sur tous les articles en douane, excepté sur le blé, la houille et les objets récemment surtaxés.

Le rendement présumé serait de 75 millions.

Paris, 11 août.

Le projet de prorogation sera déposé aujourd'hui ou demain. Les pourparlers continuent sur la durée de deux ans et la responsabilité ministérielle demandée par le centre droit.

On assure que les élections des conseils généraux auront lieu dans la première quinzaine de septembre. Le conseil des ministres en fixera la date aujourd'hui.

La commission du budget a admis hier le projet d'impôt sur les revenus proposé par M. Casimir Périer. Il a été décidé que les ministres ne logeront plus dans les ministères.

— Voici le bilan de la Banque de France :

Augmentation : En caisse, 1 million 7/8.

Trésor, 8 millions.

Diminution : Portefeuille (moins les effets prorogés), 11 millions 3/4; effets prorogés 22 millions 3/4.

Avances sur titres : 4 millions 9/16.

Billets en circulation : 3 millions 3/4.

Comptes courants : 50 millions 1/8.

La chasse

aux journaux républicains.

Ce ne sont, partout, que journaux républicains poursuivis, condamnés pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la République...

On a besoin d'argent pour payer les Prussiens : sus aux journaux républicains, auteurs de tous nos maux!

Le fisc de Lyon ne se plaindra pas; il vient, cette semaine, de faire trois bonnes journées :

Lundi, c'était le Vengeur condamné à six mois de prison et à 2,000 francs d'amende ;

Mardi, la République, dans les personnes de son gérant et de ses rédacteurs, qui était condamnée à 4,000 fr. d'amende et, en total, pour trois, à douze mois de prison : deux à trois mois, et l'un à six mois ;

Enfin, mercredi, le Défenseur des Droits de l'Homme était, dans notre personne, condamné à 3,000 francs d'amende et à neuf mois de prison.

Total, argent : 9,000 fr. ;

Total, prison : 27 mois ;

Non compris les frais.

Le Progrès de Lyon, à cause de l'irrégularité, dit-on, d'une formalité de procédure, est réservé pour les prochaines assises.

Quant au Cri du Peuple, on le ré-

serve pour les Conseils de guerre.

Tout est pour le mieux, et nous remercions la Cour de son indulgence pour nous; car le jury n'ayant admis aucune circonstance atténuante aux crimes contenus dans les articles « Washington et Versailles », « Versailles et Paris », et « l'Egalité devant la loi », insérés dans les numéros du Défenseur des Droits de l'Homme du 3, du 15 et du 17 juillet, la Cour aurait pu nous condamner à 10,000 fr. d'amende et à cinq ans de prison. Et certes ceux qui ont lu ou liront ces articles reconnaîtront avec nous que nous l'aurions bien mérité...

Et puis, n'avions-nous pas oublié que, en vertu d'un décret de l'Impératrice régente (ce n'est pas Marie-Louise), Lyon est en état de siège... Oui, Lyon est en état de siège de par l'Empire, et nous sommes placés sous la juridiction militaire. C'est devant une Cour martiale, un Conseil de guerre que l'on devait nous traduire, et non devant le jury. On s'est tout bonnement trompé de juridiction.... C'est à faire pleurer de regrets nos honnêtes dénonciateurs. Mais on ne pense pas à tout, et les plus gens de bien oublient souvent quelque chose.

Tout est pour le mieux : l'ordre, la famille, la propriété sont sauvés; et quand nous serons en prison et que nous aurons payé nos amendes et les frais de nos condamnations, personne ne voudra plus lire le Défenseur des Droits de l'Homme, c'est certain.

Cette dangereuse feuille, dont les Petites Sœurs des Pauvres ne veulent pas entendre parler pour les bons vieillards qu'elles soignent si bien et qui aiment tant lire....; ces dangereuses feuilles seront désormais remplacées par l'instructive et honnête DÉNONCIATION, dite la DÉCENTRALISATION, et les discours contre la presse et le cautionnement des journaux, du pieux Louis Brun, bâtonnier des avocats de Lyon et député de l'Ain.

Inspirés par ces lectures fortifiantes, morales, nos anciens lecteurs désormais :

Iront à la messe tous les jours ;

Se confesseront souvent ;
Ne travailleront plus le dimanche,
Payeront régulièrement le denier de saint Pierre ;

Souscriront au rachat des petits Chinois ;

Ne feront plus gras sans permission le vendredi ni le samedi ;

Jeûneront tous les quatre-temps ;

Porteront des scapulaires ;

Iront en pèlerinage à Notre-Dame-de-la-Salette et assisteront aux exercices spirituels de Notre-Dame-de-Fourvières ;

Diront des neuvaines pour le rétablissement du Pape dans ses soit-disant Etats ;

Equiperont des zouaves et des turcos pontificaux ;

Enfin voteront, comme un seul homme, pour LUCIEN BRUN et tous les autres candidats amis de la religion, de la famille, de la propriété, de l'ordre, de la morale.

Et nous...., nous irons en prison faire pénitence et expier nos crimes... à commettre. Amen.

VILLARD.

Encore quelques mots sur les royalistes.

Dédié à un soi-disant Démophile, rédacteur du Guignol illustré.

En arrivant de voyage, je trouve chez moi un numéro du Guignol illustré et j'y vois, entre autres absurdités, un article signé Démophile (par dérision sans doute), qui paraît vouloir réfuter quelques phrases que j'ai écrites sur les légitimistes dans le Défenseur des Droits de l'Homme; or, cet article est tellement rempli de faussetés, que j'avais envie de ne pas y répondre, car elles s'évanouissent d'elles-mêmes, mais dans tous ces mensonges, il en est que je ne puis laisser passer sous silence.

Le dit Démophile prétend qu'en 1871, les républicains recrutaient de toutes parts des volontaires pour combattre la France elle-même : c'est tellement stupide, tellement méchant, qu'un monarchiste même, quelque peu

toyens nous accusaient de trahison, nous, tête nue, désarmés, les mains fraternellement tendues, nous nous sommes avancés vers une première barricade; les fusils se sont relevés à notre approche... Des mains amies serraient déjà les nôtres... notre voix était écoutée... Déjà nos frères comprenaient que, si légitimes que fussent leurs griefs, une insurrection serait le triomphe momentané des ennemis de la République... lorsqu'une grêle de balles pleut dans la barricade derrière laquelle nous parlions. Ignorant sans doute cette circonstance, un bataillon de ligne attaquait cette position... Surpris à l'improviste, les insurgés se défendent en héros; la plupart sont tués, un petit nombre fait prisonnier... Confondu avec eux, ainsi que plusieurs hommes de ma compagnie, nous avons été pris et considérés comme insurgés. Si je ne suis pas devenu fou d'horreur, ainsi que plusieurs de mes amis, prisonniers comme moi dans le souterrain des Tuileries pendant trois jours et trois nuits! si j'ai conservé ma raison, c'est que j'étais par l'esprit avec ma femme et mes enfants... Traduit devant le conseil de guerre, j'ai dit la vé-

rité; l'on ne m'a pas cru... J'ai été envoyé ici... Vous le voyez, monsieur, l'on ne m'accorde pas une grâce; on me rend une justice tardive... Cela ne m'empêche pas de vous savoir gré des démarches que vous avez faites pour moi... Ainsi donc je suis libre ?

— M. le commissaire de la marine va venir vous confirmer ce que je vous annonce, monsieur. Vous pouvez sortir d'ici aujourd'hui... à l'heure même.

— Eh bien, monsieur, puisque vous êtes si parfaitement en cour... républicaine, — reprit M. Lebreun en souriant, — soyez assez obligeant pour demander au commissaire une faveur qu'il me refuserait peut-être.

— Je suis, monsieur, tout à votre service.

— Vous voyez cet anneau de fer que je porte à la jambe, et qui soutient ma chaîne? Cet anneau de fer, je voudrais être autorisé à l'emporter... en le payant, bien entendu.

— Comment!... cet anneau... vous voudriez...

— Simple manie de collectionneur, monsieur... Je possède déjà quelques curiosités historiques... entre autres le

casque dont vous avez bien voulu me faire hommage il y a dix-huit mois... J'y joindrai l'anneau de fer du forçat politique... Vous voyez, monsieur, que pour moi et ma famille ce rapprochement dira bien des choses...

— Rien de plus facile, je crois, monsieur, que de satisfaire votre désir. Tout à l'heure j'en ferai part au commissaire. Mais permettez-moi une question peut-être indiscrette.

— Laquelle, monsieur ?

— Je me rappelle qu'il y a dix-huit mois, et bien souvent depuis j'ai songé à cela, je me rappelle que, lorsque je vous ai prié de conserver mon casque, en souvenir de votre généreuse conduite envers moi, vous avez répondu...

— Que ce ne serait pas la seule chose provenant de votre famille que possédais dans ma collection. C'est la vérité.

— Vous m'avez dit aussi, je crois, monsieur, que les Néroweg de Plouernel...

— S'étaient quelquefois rencontrés, dans le courant des âges et des événements, avec plusieurs membres de mon obscure famille, esclave, serf, vassal ou plébéien, — reprit M. Lebreun. —

Cela est encore vrai, monsieur.

— Et à quelle occasion? Dans quelles circonstances? comment avez-vous pu être instruit de faits passés il y a tant de siècles?...

— Permettez-moi de garder ce secret et excusez-moi d'avoir inconsiderément éveillé chez vous, monsieur, une curiosité que je ne puis satisfaire. Mais encore sous l'impression de cette journée de guerre civile et de l'étrange fatalité qui nous avait mis, vous et moi, face à face... une allusion au passé m'est échappée... Je le regrette: car, je vous le répète, il est certains souvenirs de famille qui ne doivent jamais sortir du foyer domestique.

— Je n'insisterai pas, monsieur, — dit M. de Plouernel.

Et après un instant d'hésitation, il prit :

— Encore une question indiscrette sans doute...

— J'écoute, monsieur.

— Que pensez-vous... en me voyant servir la République?

— Une telle question appelle une réponse d'une entière franchise.

royaliste qu'il soit, ne peut lire cela sans qu'il lui prenne « envie de vomir. »

Mais de qui veut parler ce farceur d'écrivain; est-ce de ces jeunes gens qui, voyant la France à deux doigts de sa perte, venaient, pour la défendre, exposer leur vie sincèrement, loyalement, sans intérêt? Est-ce du grand Patriote italien qu'il veut faire allusion? A de telles calomnies, le mépris universel est, à mon avis, une assez belle réponse!... Mais non, l'écrivain en question avait sans doute préféré que Garibaldi ne fût pas venu défendre la France afin qu'elle fût vaincue un peu plus tôt!... Cela ne m'étonnerait guère. Que de saletés les royalistes n'ont-ils pas débitées contre lui et ses soldats!... Ah! c'est que ces gens-là auraient préféré voir la patrie à l'agonie que sauvée par des républicains!

Cette tactique est connue!.

L'écrivain veut ensuite rappeler 1793, c'est-à-dire la terreur. Eh bien, tout ce que l'on faisait alors, toutes les rigueurs que l'on exerçait, c'était pour punir les traîtres qui vendaient la France, tandis que les républicains — entendez-vous? — versaient leur sang pour défendre son sol sacré contre l'invasion qu'approuvaient et que désiraient les royalistes.

Si Démophile connaît l'histoire, il doit savoir qu'à cette époque les plus grands ennemis de la France n'étaient ni les Autrichiens, ni les Prussiens, ni les Anglais, ni les Russes, mais les royalistes, car ce sont ceux-là qui poussaient les puissances étrangères à se battre contre nous; et ces hommes avaient renié leur patrie...

Mais je crois que j'en ai dit assez, soi-disant Démophile, j'ai même eu tort d'en dire autant, car, par le temps qu'il fait, les calomnies que vous avez crachées contre les républicains, vous retombent perpendiculairement sur le visage.

A. DESIRÉ COHEN.

DANS LYON

Nos abonnés dont l'abonnement a expiré, sont priés de le re-

nouveler immédiatement, s'ils ne veulent pas éprouver d'inter-ruption dans la réception du Journal.

Le Vengeur, cette semaine, somme, au nom de la Liberté, les députés républicains de l'Assemblée nationale d'examiner attentivement les trois procès de tendances faits à toute la presse démocratique d'un département.

Le Vengeur dit bien autre chose dans son numéro, il est indigné et il n'est pas le seul à l'être.

VILLARD.

Le Comité central électoral de l'Alliance républicaine du département du Rhône, donnera un Concert le 20 août au palais de l'Alcazar, dont le bénéfice sera destiné à couvrir les frais d'élections.

On pourra se procurer des billets dans toutes les associations ouvrières à Lyon.

Lundi prochain, 14 août, première représentation des Brigands de Marathon, drame historique et inédit en 6 actes et 8 tableaux.

Lettre Marseillaise

Marseille, le 40 août.

Des circonstances imprévues m'ayant empêché de vous écrire le 5 comme je vous l'avais promis, je me mets aujourd'hui à l'œuvre et vais continuer à mettre vos lecteurs au courant des faits et gestes de notre dictateur.

Après les poursuites contre la presse, il faut signaler les arrestations des républicains, arrestations nombreuses et souvent fort injustes. Ainsi nous devons mentionner M. Armand Elbert, depuis deux mois environ sous les verrous, sans savoir pourquoi, sans même avoir été interrogé.

Les prisonniers abondent au fort St-Nicolas et au château d'If. Sous prétexte que tel individu fait partie ou a fait partie de l'Internationale, on le pince, et après quinze jours ou un mois de prison préventive (selon les bons vouloirs de Monsieur Espivent), on le relâche.

De ce nombre il faut citer le sieur Philippe Mabilly, notre ancien correcteur du Peuple, arrêté il y a un mois comme membre de cette société, et relâ-

ché jeudi en vertu d'une ordonnance de non-lieu, rendue, mais un peu tard, en sa faveur.

Dernièrement encore l'on a arrêté le citoyen Absalon Tardif, ancien rédacteur du Plébéien, petite feuille anti-cléricale, qui sous l'empire fut fort désagréable aux Jésuites.

A ce propos, je dois vous dire que les Jésuites pullulent à Marseille depuis l'entrée « triomphale » de notre seigneur et maître, et que c'est grâce à leurs intrigues et aux plaintes réitérées de MM. Latil et compagnie (de la compagnie de Jésus) que la pauvre Marotte a dû suspendre sa publication, par suite de l'emprisonnement de MM. Clappier et Bourrelly, l'un imprimeur, l'autre gérant de la feuille anti-jésuitique.

En tout autre temps, de tels actes seraient naturellement blâmables, et la presse toute entière se serait soulevée pour protester contre de pareilles injustices; mais aujourd'hui l'état de siège a frappé toutes les feuilles libérales de notre ville, et sauf deux ou trois qui subsistent encore et que le sabre de notre général doit fort incommoder, il ne reste plus à Marseille que des feuilles monarchistes par excellence :

La Gazette du Midi, journal officiel du général Espivent;

Le Courrier de Marseille, dont les principaux rédacteurs ont longtemps puisé dans les fonds secrets de l'empire;

Le Journal de Marseille, organe de la réaction et de tous ses nobles partisans;

Le Petit Marseillais, feuille immonde et sans principes, dont le général a su s'attirer les bonnes grâces, moyennant la modique somme de cinquante centimes (il vous sera du reste très facile de comprendre cela, en sachant que la feuille de MM. Samat, Peiron et Ce tourne à tous les vents).

Vous comprendrez parfaitement qu'avec de tels « opposants, » la tâche du sieur Espivent ne soit pas fort difficile, et que d'après ses propres paroles: « Tout à Marseille marche comme il l'entend. »

Enfin laissons un moment le triste tableau de la situation faite à Marseille par un état de siège qui dure depuis quatre mois, et parlons un peu de la conférence donnée mardi dernier dans la salle du Cercle artistique par Francisque Sarcey, rédacteur du Gaulois, qui, sous le fallacieux prétexte de faire une œuvre charitable, est venu (cela soit dit sans indiscrétion) poser sa CANDIDATURE dans les Bouches-du-Rhône, pour les prochaines élections qui doivent avoir lieu, par suite de l'option de Gambetta pour la Seine et de Clément Laurier pour le Var.

Qu'il vous suffise de savoir que le sieur Francisque Sarcey, au lieu de s'attirer, comme il l'espérait bien, les applaudissements de ses auditeurs, a remporté... une veste éclatante, en endormant son auditoire, fort peu nombreux du reste.

Après un pareil succès, je doute que l'illustre conférencier persiste à mainte-

nir sa candidature, et je crois fort que de longtemps Marseille sera privée de la visite d'un si éminent personnage.

J'apprends au dernier moment que l'état de siège doit être levé avant le 15 août courant. Puisse une si heureuse nouvelle être exaucée le plus promptement possible, au grand contentement de tous les Marseillais.

HENRI TAXIL.

Cocarde blanche et Robes noires.

A MES CONCITOYENS DES CAMPAGNES

Je suis un des vôtres, et c'est toujours avec un nouveau plaisir que je viens causer avec vous. Et d'abord je veux vous dire ceci. Avez-vous observé ce qui se passe depuis que nous avons eu le bon sens de voter pour des candidats républicains? Les journaux monarchistes et légitimistes se sont chamaillés à outrance et ont cherché à se mettre réciproquement sur le dos l'insuccès qu'ont éprouvé leurs partis aux élections du 2 juillet. Eh bien! à se taire ils auraient beaucoup plus gagné, car à quoi ont servi ces récriminations de la dernière heure? A prouver que nous commençons à savoir ce que nous faisons lorsque le gouvernement nous appelle à accomplir un acte politique. Non seulement nous savons ce que nous faisons, mais nous établissons d'une manière irréfutable que nous sommes capables de nous conduire sans avoir recours aux lumières du curé et aux indications du maire de notre endroit; car, en ce qui concerne les curés, nous savons tous qu'ils prêchent sans cesse pour leur besace. Quant aux maires, un peu plus de patriotisme de bon aloi chez quelques-uns ne leur empêcherait pas d'accomplir leurs fonctions municipales à la satisfaction de tous.

Ceci je l'ai entendu dire dernièrement: « En France il n'y a rien de plus difficile à trouver que des Français. » Malgré le pessimisme dont cette phrase est emprunté, des esprits indécis peuvent, sous de certaines influences, admettre qu'elle contient beaucoup de vrai. Erreur très-profonde. Nous sommes, nous, la majorité du 2 juillet, nous, les républicains vrais aimant notre pays, des Français capables de toutes les abnégations pour rendre la France grande et prospère.

Enumérer les sacrifices qui nous ont été demandés et auxquels nous

— Vous ne pouvez m'en faire d'autre, monsieur, je le sais.

— Eh bien, je pense que vous ne voyez pas à la durée de la République; vous voulez vous servir utilement, pour le bien de votre parti, de l'autorité que nous confie, ainsi qu'à tant d'autres royalistes, le pouvoir actuel... Vous essayez enfin, à un moment donné, user de votre position dans l'armée pour favoriser le retour de votre maître, ainsi que vous appelez, je crois, ce gros garçon, le dernier des Capets et des rois franks par droit de conquête... Le gouvernement est entre vos mains des armes contre la République... Vous les acceptez, c'est de bonne guerre, à votre point de vue. Quant à moi, je hais la monarchie de droit divin pour les maux affreux dont elle a écrasé mon pays; je l'ai combattue avec toutes mes forces... cependant jamais je n'aurais servi... avec l'intention de servir le maître. Jamais je n'aurais porté sa couleur, ses couleurs.

— Je ne porte pas la livrée de la République, monsieur! — dit vivement M. Plouernel. — Je porte l'uniforme de la République!

— Allons, monsieur, — reprit le mar-

chand en souriant, — avouez, sans reproche, que pour un soldat, c'est peut-être un peu... un peu... prêtre... ce que vous dites-là... Mais passons... chacun sert sa cause à sa façon. Et, tenez, nous sommes tous deux ici... vous, revêtu des insignes du pouvoir et de la force; moi, pauvre homme, portant la chaîne du forçat, ni plus ni moins que mes pères portaient, il y a quinze cents ans, le collier de fer de l'esclave: votre parti est tout-puissant et considérable; il a les vœux et il aurait au besoin l'appui des monarchies de l'Europe; il possède la richesse, il a le clergé; de plus, les trembleurs, les repus, les cyniques, les ambitieux de tous les régimes se sont ralliés à vous dans l'effroi que leur cause la souveraineté populaire; ils disent tout haut qu'ils préfèrent à la démocratie la royauté de droit divin et absolue d'avant 89, appuyée, s'il le faut, par une armée cosaque et permanente... eh bien, moi et ceux de mon parti, nous sommes pleins de foi dans le triomphe de la démocratie.

L'entrée du commissaire de marine mit fin à l'entretien du général et du marchand; celui-ci obtint facilement, par

l'intervention de son protecteur, la permission d'emporter son anneau de fer, sa manille, comme on dit au bague.

Dans la soirée, M. Lebrenn se mit en route pour Paris.

CHAPITRE XII

Ce qu'était devenue la famille Lebrenn pendant son séjour au bague, et d'une lettre qu'elle reçut un soir.

Le 40 septembre 1849, deux jours après que le général de Plouernel était allé porter à M. Lebrenn sa grâce pleine et entière, la famille du marchand se trouvait réunie dans le modeste salon de l'appartement du premier étage.

On avait fermé la boutique depuis une heure environ; une lampe, placée sur une grande table ronde, éclairait les différentes personnes qui l'entouraient.

Mme Lebrenn s'occupait des écritures commerciales de la maison; sa fille, vêtue de deuil, berçait doucement sur ses genoux un petit enfant endormi, tandis que Georges Duchêne, vêtu de deuil

comme sa femme (le grand-père Morin était mort depuis quelques mois), dessinait sur une feuille de papier l'épure d'une boiserie; car depuis son mariage, et d'après le désir de M. Lebrenn, Georges avait établi, sur les bases de l'association et de la participation, un vaste atelier de menuiserie dans le rez-de-chaussée d'un des bâtiments dépendant de la maison de son beau-père.

Socroriv Lebrenn lisait un traité de mécanique appliquée au tissage des toiles, et de temps à autre prenait des notes dans ce livre.

Jeanike ourlait des serviettes, tandis que Gildas, placé devant une petite table chargée de linge, pliait et étiquetait, à leur numéro de vente, divers objets destinés à la montre du magasin.

La physionomie de Mme Lebrenn était pensive et triste; telle eût été sans doute aussi l'expression des traits de sa fille, alors dans tout l'éclat de sa beauté, si à ce moment elle n'avait doucement souri à son petit enfant qui lui riait.

(La suite à demain.)

avons fait droit avec un stoïcisme digne des anciens spartiates, n'est-ce pas prouver la sincérité de nos convictions? Nous y allions de franc cœur, de franc jeu, sans arrière pensée. Certes nos cœurs saignaient en voyant partir nos fils, nos frères, nos neveux, mais nous nous disions : C'est pour la France. La mère dévorerait ses larmes en vaquant aux soins du ménage; le père... les siennes, rosée féconde et sainte que Dieu bénira sans doute, humectaient le sillon qu'il traçait. Et vous voudriez que toutes ces angoisses, toutes ces douleurs physiques et morales fussent éprouvées en pure perte? Ce n'est pas possible.

Si nous avons aimé ou plutôt puisque nous aimons la France, aimons aussi la République, car sans elle le pays est incapable de réparer les désastres qui ont été amenés par l'empire; il deviendrait un corps sans âme, destiné à disparaître dans un temps plus ou moins long. *Finis Francia!*

Ce qui a été dit pour la Pologne ne pourrait s'appliquer à la France qu'autant que nous cesserions d'être patriotes pour écouter les légitimistes, qui veulent nous ramener au régime d'avant 89 avec le clergé pour maître, ou les orléanistes qui se disent républicains conservateurs et qui n'aspirent à être au pouvoir que pour détruire la République et la remplacer par un monarque de leur choix.

Oh! mes amis, défiez-vous des monarchistes de tous les régimes, mais surtout des hommes noirs! Ils sont à craindre plus que la peste. Ils n'ont ni famille, ni sentiments, ni affections, ou s'il leur en reste encore, tout cela disparaît devant l'inflexible mot d'ordre qui vient de Rome et qu'ils ont, au préalable, imposé eux-mêmes à l'homme du Vatican. Oui, ils sont à craindre, et je vous prouverai bientôt que le cri d'alarme que je pousse à votre intention, doit être pris par vous en très-sérieuse considération.

PIERRE SIMON.

LE MIRAGE

L'empire nous avait sciemment perdus au milieu du désert; mais nous avions eu la satisfaction de voir notre imprudent guide succomber, victime de ses fautes répétées.

Notre énergie s'était accrue de notre désespoir. Et d'ailleurs la nouvelle aurore, qui veuait de poindre,

après cette longue nuit de décembre, ne nous montrait-elle par cette oasis que le voyageur appelle de tous ses vœux, cette terre promise après laquelle nous, Français, soupirions depuis vingt ans : *La République!*

Courage, oubliez vos fatigues, relevez-vous, et marchez, marchez encore! Un pas, rien qu'un pas, et l'étape est finie!...

Le Peuple reprend sa course. Il touche au but : il va se reposer dans le sein de la République.

Il arrive et ne trouve que l'enseigne :

«... En un plomb vil l'or pur s'était changé.»

Cependant la presse démocratique veut faire de cette ombre une réalité. Le terrain existe. A force de travail, à force de peines, elle rendra ce terrain fertile.

A l'œuvre, journaux républicains, jetez partout la semence de vos idées. Et qui pourrait trouver à redire à vos actes de labeur? Qui oserait étouffer, sous l'ivraie, le bon grain que vous voulez faire germer?

Mais vous avez compté sans « le droit du plus fort. » Et le plus fort, aujourd'hui en France, c'est le parti qui, sous le manteau de la République, cherche à tuer la République.

Il est fort, non par le nombre, mais par la souplesse, par l'intrigue, par l'argent, ce nerf de tout. Il est fort par ses menées jésuitiques; il est fort par sa faiblesse même.

« IL PLIE ET NE ROMPT PAS. »

C'est le roseau qui défie le chêne. Accepte le défi et la lutte. Sois le chêne, toi, le Défenseur des Droits de l'Homme. Le vent de la légalité pourra, au nom de la République, dont tu es le produit, fondre sur toi et t'ébranler. Résiste.

Il agitera tes branches; il se brisera peut être. Résiste.

Paye ton tribut à la tempête. Laisse passer le nuage qui voile ton soleil de liberté.

Et quand l'orage qui, par sa violence même, promet d'être de courte durée, sera apaisé; quand le sol républicain aura été raffermi et fécondé précisément par ces perturbations qui sont naturelles aussi bien dans l'ordre physique que dans l'ordre politique et moral; alors, Défenseur des Droits de l'Homme, tout ce qui est « Peuple », c'est-à-dire honnête, intelligent, laborieux et brave, viendra prendre, sous ton ombre, des leçons de républicanisme, et s'inspirer des principes de la saine morale, de la famille, de la société

et de la propriété, que, d'après le jugement rendu contre toi, tu as outragées (?) jusqu'à ce jour.

Dans cette rude et belle tâche de faire d'un mirage une oasis véritable, et du mot de « République » une réalité, tu as ta modeste part. Défenseurs des Droits de l'Homme, acceptez-la et remplissez-la avec courage.

LOUIS JACQUIER,
du Vengeur.

M. le colonel Denfert, député de la Charente, adresse la lettre suivante au journal la Liberté :

Versailles, le 5 août 1871.

Monsieur le rédacteur,

Votre numéro de ce jour cite la place de Belfort au nombre de celles qui ont capitulé.

C'est une erreur que je vous prie de vouloir bien rectifier dans votre plus prochain numéro.

La place de Belfort a été remise à l'ennemi en vertu d'un ordre du gouvernement français, ainsi que le constate la convention d'armistice du 15 février, signée à Versailles entre les gouvernements français et prussien et l'ordre qui m'a été transmis le 13 février et réitéré le 15 par M. Picard, signant comme délégué du gouvernement et représentant du ministre des affaires étrangères.

La convention du 15 février faisait même de la remise de la place de Belfort une condition sine qua non de l'extension de l'armistice à la France entière.

Ce n'est que le 16 février que la convention de reddition et non capitulation (terme que je me suis formellement refusé à laisser insérer par les Prussiens) a été signée par mes plénipotentiaires.

Comptant sur votre empressement à rectifier cette erreur, je vous prie de vouloir bien agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

DENFERT-ROCHEREAU,
ex-commandant supérieur de la place de Belfort, député.

ALGÉRIE

On nous communique une lettre d'Algérie, en date du 24 juillet dernier; on y lit ce qui suit :

« Tout n'est pas rose en Algérie. Les Arabes se révoltent partout. Une enquête sérieuse, si elle se fait, prouvera très-certainement que ces insurrections périodiques sont la conséquence nécessaire et forcée d'une opinion qui a son principal inspirateur dans le caporalisme, et les bureaux arabes.

« Tu me demandes des nouvelles des élections en Algérie; mais tu sais bien que la colonie est républicaine. C'est assez te dire que nous avons envoyé à Versailles deux radicaux... »

ANNONCES

LA DEVEZ

LIQUORISTE

192, rue Duguesclin, 192

FABRIQUE A DOMICILE

SE CHARGE DE TOUTES FOURNITURES

Prix très modérés

(Ecrire franco)

REMPLACEMENTS MILITAIRES

Maison POISSON, cours Lafayette, 64

Demande de Remplaçants munis de bons certificats

Non utilisation pour Alsaciens et Lorrains

Lettre sur l'Exposition universelle et internationale de Lyon, par A. Tharel, directeur l'Exposition.

PRIX 1 FRANC.

Chez tous les principaux libraires de Lyon.

Etudes sur les Baux à ferme

Par VILLARD, ancien agriculteur

Mémoire couronné par l'Académie de Lyon

Petit volume in-8, broché

Prix, 1 fr. au bureau du Journal dans toutes les librairies, et 1 fr. 10 la poste.

Le Gérant : VILLARD.

Lyon. — Imprimerie de LÉPAGEZ et C^o

AUX DÉLÉGUÉS SUISSES

PASSANT A LYON

LE 9 AOUT 1871



Montagnards indomptés de la libre Helvétie,
Fils de Guillaume Tell, vengeur du genre humain!
Salut! La France entière à ma voix s'associe
Pour vous ouvrir son cœur et vous tendre la main!

La solidarité pour nous n'est pas un leurre,
Républicains pieux du dogme fraternel;
Chacun de nous sourit... et chacun de nous pleure,
Dans cet embrassement qui monte jusqu'au ciel!

Quand nos soldats vaincus franchirent vos frontières,
Vos bras se sont ouverts et vos foyers aussi;
Donc, franchisez nos sentiers et buvez dans nos verres.
C'est votre amphitryon qui vous dira merci.

Mâcon, dans un tournoi beau comme aux jours antiques,
Convia votre adresse au jeu des francs-tireurs;
Et la foule, apportant ses dons patriotiques,
Vous proclama fameux et vainqueurs des vainqueurs!

Lyon vient à son tour, — Majesté plébéienne,
Forte par son travail et par ses libertés, —
Fêter votre triomphe... afin qu'on s'en souvienne
Aux jours de défaillance où tombent les cités!

Dans les banquets joyeux, convives toujours graves,
Que nos voix et nos cœurs vibrent à l'unisson;
Chantons: Plus de frontière entre deux peuples braves!
Et ceignons d'olivier notre double écusson.

Soyons frères! — laissons, sans haine et sans envie,
Les bandits d'Outre-Rhin avec fureur s'armer...
Le Dieu qui fit l'amour, le Dieu qui fit la vie
Nous défend de mourir... — nous ordonne d'aimer!

Combattons-les — avec le principe héroïque
Qui par Quatre-vingt-neuf fondroya nos erreurs;
Combattons-les — avec la sainte République,
Effroi de tout Empire... — espoir des jours meilleurs!

Car les temps sont venus, prédits par les Prophètes
La vieille Humanité chancelle en son chemin:
Elle invoque, à genoux sur le cap des tempêtes,
La jeune Liberté pour lui tendre la main.

Tremblez! rois, empereurs, pourvoyeurs d'hécatontes
Les peuples — dépouillés — réclameront leur bien
Les martyrs égorgés renaîtront de leurs tombes
Tant que battra le cœur d'un libre citoyen!

Quelle clameur sublime, à l'ouragan pareille,
Monte de l'avenir dans les cieux en courroux?

— L'Europe a frissonné... — La France se réveille
— Tyrans, disparaissez!... — Esclaves, levez-vous!

Mes Compagnons,
M. le Directeur des Brigades de Moravie

M. le Directeur des Brigades de Moravie

M. le Directeur des Brigades de Moravie

M. le Directeur des Brigades de Moravie

M. le Directeur des Brigades de Moravie